



RAPPORT DE SUIVI DES CONSULTATIONS PUBLIQUES SUR LES MODIFICATIONS PAFIO 2018-2023

Direction générale du secteur nord-ouest
Le 12 septembre 2018

Québec 

RAPPORT
DE SUIVI DES CONSULTATIONS PUBLIQUES
sur les modifications PAFIO 2018-2023

Produit le 12 septembre 2018

Réalisation

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Direction générale du secteur nord-ouest
1121, boulevard Industriel, C. P. 159
Lebel-sur-Quévillon (Québec) J0Y 1X0
Téléphone : 819 755-4838
Télécopieur : 819 755-3541
Courriel : nord-du-quebec@mffp.gouv.qc.ca

© Gouvernement du Québec
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2015
ISBN 978-2-550-82490-9

Table des matières

1. Contexte	1
2. Objectifs de la consultation publique	2
3. Unités d'aménagement visées par la consultation publique	3
4. Déroulement de la consultation et principaux commentaires reçus	3
5. Conclusion	7

Liste des tableaux

Tableau 1 – Nombre d'organismes et de personnes ayant émis des commentaires	4
Tableau 2 – Principaux commentaires reçus.....	6

Liste des annexes

Annexe 1 – Avis public.....	8
-----------------------------	---

1. Contexte

En vigueur depuis le 1^{er} avril 2013, la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (LADTF) (L.R.Q., c. A-18.1) accorde au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) la responsabilité de l'élaboration des plans d'aménagement forestier intégré opérationnels et tactiques (PAFIO et PAFIT) et des plans d'aménagement spéciaux (PAS). Elle exige également que ces plans, dont l'élaboration s'appuie sur le principe de l'aménagement écosystémique, soient soumis à une consultation publique.

2. Objectifs de la consultation publique

La consultation publique sur le PAFIO s'est tenue du 30 juillet au 24 août 2018. Durant cette période, la population a été invitée à émettre ses commentaires sur les plans des unités d'aménagement gérées par la Direction générale du secteur nord-ouest, soit les unités 087-51, 087-62, 087-63 et 087-64.

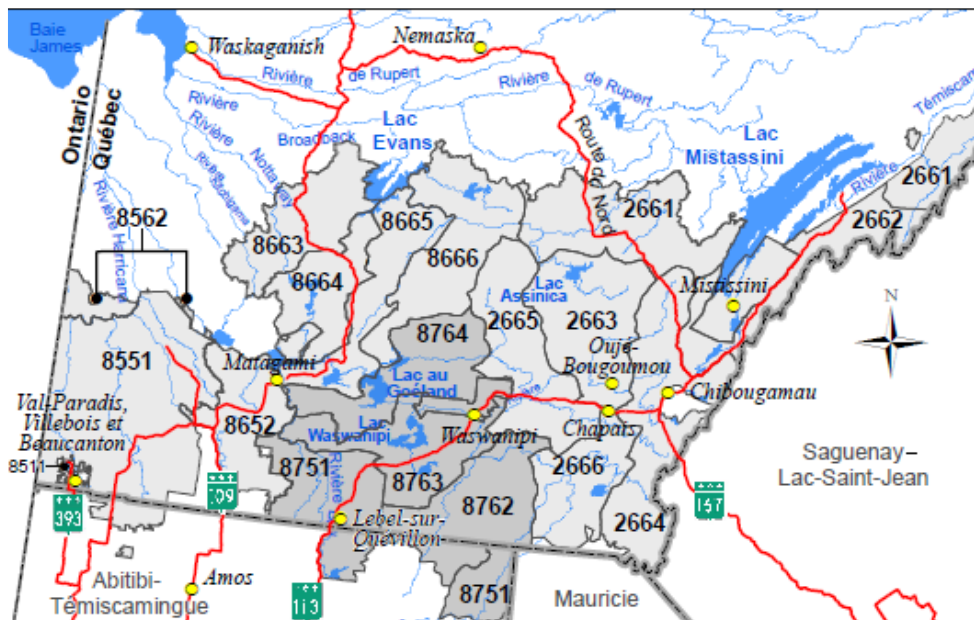
Les plans soumis à la consultation publique présentaient la planification opérationnelle de l'aménagement de la ressource forestière de la région. On y trouve plus spécifiquement les secteurs d'intervention potentiels modifiés ou ajoutés ainsi que la localisation potentielle des chemins et autres infrastructures à construire ou à améliorer.

La consultation publique sur les plans d'aménagement forestier vise à :

- favoriser une meilleure compréhension de la part de la population de la gestion de la forêt publique québécoise et, plus précisément, de la planification de l'aménagement forestier; permettre à la population de s'exprimer sur les plans d'aménagement forestier proposés et d'y intégrer, lorsque c'est possible, les intérêts, les valeurs et les besoins exprimés;
- répondre au désir de la population d'être informée et écoutée et de voir ses intérêts, ses valeurs et ses besoins pris en compte dans les décisions relatives à l'aménagement forestier;
- concilier les intérêts diversifiés des nombreux utilisateurs des ressources et du territoire forestier;
- harmoniser l'aménagement forestier avec les valeurs et les besoins de la population;
- permettre au ministre de prendre la meilleure décision possible compte tenu des circonstances.

3. Unités d'aménagement visées par la consultation publique

La Direction générale du secteur nord-ouest est responsable de la planification forestière des unités d'aménagement illustrées ci-dessous.



4. Déroulement de la consultation et principaux commentaires reçus

La consultation publique sur les plans d'aménagement forestier intégré (PAFIO) 2018-2023 s'est déroulée du 30 juillet au 24 août 2018.

Des lettres personnalisées ayant trait à la tenue de cette consultation ont été envoyées aux représentants des communautés autochtones concernées par la consultation.

Un avis public a été publié dans certains médias locaux et régionaux afin d'inviter la population à participer à la consultation. Un communiqué de presse a aussi été rédigé et mis sur le fil de presse. Des invitations ciblées ont également été envoyées à certaines personnes ayant démontré de l'intérêt à être informées des consultations, ainsi qu'à certaines associations et certains organismes locaux et régionaux.

Voici la liste des médias dans lesquels l'avis public (annexe 1) est paru avant la période de consultation :

Médias
Revue The Nation
Le Citoyen Abitibi-Est et Ouest

4.1. Nombre d'organismes et de personnes ayant émis des commentaires

Dans le contexte de la consultation publique des PAFIO, les commentaires émis étaient faits au nom de divers organismes ou à titre personnel. Le **tableau 1** ci-dessous indique, pour l'unité d'aménagement visée par la consultation, le type et le nombre de répondants.

Tableau 1 – Nombre d'organismes et de personnes ayant émis des commentaires

Rencontres d'information		
Date	7 août 2018	
Lieu	Lebel-sur-Quévillon	
Nombre de participants	5	
Nombre de personnes ayant consulté les plans dans les bureaux de la Direction générale du secteur nord-ouest		5
Nombre de personnes ou d'organismes ayant émis des commentaires		
Nombre de particuliers (à titre personnel)	Nombre d'organismes	Total
2	0	0

4.2 Principaux commentaires reçus

Compte tenu de leur nombre, et dans le but de faciliter le suivi, le MFFP a choisi de faire connaître, dans le présent rapport, les commentaires reçus et de le faire sous forme de tableau. Cela facilite le repérage de l'information, tout en permettant de voir l'ensemble des principales préoccupations soulevées par les personnes qui ont participé à la consultation publique. Cela permet aussi de prendre connaissance, par un commentaire, des éléments de réponse du MFFP et ainsi d'avoir un aperçu du suivi qui sera effectué.

De ce fait, le **tableau 2** ci-après regroupe les commentaires reçus et il résume l'analyse effectuée par le Ministère.

Tableau 2 – Principaux commentaires reçus

Commentaires	Unités d'aménagement	Modifications demandées	Suivi du Ministère
Préoccupation d'un organisme concernant la période de réalisation des travaux; transport (bruit, sécurité, etc.)	087-63	Demande que les travaux se réalisent hors de la saison de motoneige qui se tient de décembre à avril afin d'éviter le déneigement de l'ancienne voie ferrée.	Après discussion avec le représentant de l'organisme, le MFFP a fait le lien avec les différentes compagnies forestières afin que l'organisme reçoive les calendriers d'opérations. De cette façon, l'organisme sera informé des opérations et pourra entrer en contact avec les compagnies au besoin pour assurer l'accès aux motoneiges.
Préoccupation d'un citoyen concernant la localisation des travaux, infrastructure (chemins, ponts), les types de traitement et le transport (bruit, sécurité, etc.)	087-62	<p>Demande à ce que le MFFP n'autorise pas la récolte dans son secteur de chasse afin de préserver l'habitat de l'orignal.</p> <p>Indique que seule une infime partie des secteurs de récoltes sont remis en production (reboisé).</p>	<p>Suite au feu 368 dans l'unité d'aménagement (UA) 087-62, un plan spécial de récupération a été élaboré par le MFFP. La récolte a commencé en septembre 2018. Ce plan de récupération aura un impact important sur la planification actuelle dans cette UA. À cet effet, une nouvelle planification sera déposée pour consultation à l'hiver 2019. Il sera alors possible d'émettre des commentaires en fonction des modifications apportées.</p> <p>En moyenne, 40 % des superficies sont remises en production à la suite des opérations de récolte. Ces superficies sont sélectionnées étant donné l'absence de régénération après coupe. Les superficies qui ne font pas l'objet d'une remise en production sont suivies par le MFFP afin de confirmer l'établissement d'un peuplement forestier naturel. Si la régénération naturelle n'est pas suffisante, des actions sont mises en place afin d'assurer la régénération.</p>

5. Conclusion

Annuellement, des consultations publiques sur les plans d'aménagement forestier intégré opérationnels sont organisées dans le but de recevoir les commentaires des organismes et des particuliers au cours de la période de validité des plans.

Pour visualiser la planification forestière opérationnelle, vous pouvez vous adresser à l'une de nos unités de gestion mentionnées ci-dessous.

Unité de gestion de Chibougamau

624, 3^e Rue
Chibougamau (Québec) G8P 1P1
Téléphone : 418 748-2647

Unité de gestion d'Harricana-Nord

1122, Route 111 Est
Amos (Québec) J9T 1N1
Téléphone : 819 444-5238

Unité de gestion de Quévillon

1121, boulevard Industriel, C. P. 159
Lebel-sur-Quévillon (Québec) J0Y 1X0
Téléphone : 819 755-4838

Unité de gestion de Mont-Plamondon

645, 1^{re} Rue Est
La Sarre (Québec) J9Z 3P3
Téléphone : 819 339-7623

Annexe 1 – Avis public

Avis public

Consultation du public sur les activités forestières

Du **30 juillet au 24 août 2018**, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) invite la population à s'exprimer sur les coupes de bois et les activités forestières inscrites dans les plans d'aménagement forestier intégré opérationnels (PAFIO) du Nord-du-Québec 2018-2023.

Au cours des prochaines années, différents travaux seront réalisés en forêt. À cet égard, des plans d'aménagement forestier intégré indiquent clairement les secteurs où l'on pourrait effectuer de la coupe de bois, de la préparation de terrain, du reboisement, du débroussaillage, etc. D'autre part, des chemins et des infrastructures devront être construits ou améliorés pour accéder à ces éventuels chantiers.

Les professionnels du Ministère souhaitent entendre les utilisateurs de la forêt sur leurs préoccupations en lien avec les activités forestières planifiées. Vous êtes invité à venir les rencontrer à l'une ou l'autre des séances d'information suivantes :

CALENDRIER DES RENCONTRES DE CONSULTATION		
UNITÉS D'AMÉNAGEMENT	DATE et HEURE	LIEU
8751, 8762, 8763 et 8764	7 août 2018, 12 h	Lebel-sur-Quévillon : salle de conférence (1121, boulevard Industriel)

De plus, pendant toute la durée de la consultation, vous pourrez accéder au PAFIO et soumettre vos commentaires en ligne sur le site Web du MFFP à : <http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/consultation-amenagement.jsp>. Enfin, vous pourrez aussi vous présenter dans un bureau du Ministère aux heures habituelles de bureau. Nous serons en mesure de répondre à vos questions et à vos préoccupations sur les chantiers potentiels ciblés.

Unité de gestion de Lebel-sur-Quévillon
1121, boulevard Industriel, C. P. 159
Lebel-sur-Quévillon (Québec) J0Y 1X0
Téléphone : 819 755-4838
Télécopieur : 819 755-3541

IMPORTANT : Pour être informé des prochaines consultations publiques du Ministère dans la région du Nord-du-Québec, faites-en la demande à christine.morin@mffp.gouv.qc.ca, en inscrivant *Demande d'inscription sur la liste de diffusion* dans l'objet de votre courriel.

Québec 

*Forêts, Faune
et Parcs*

Québec 